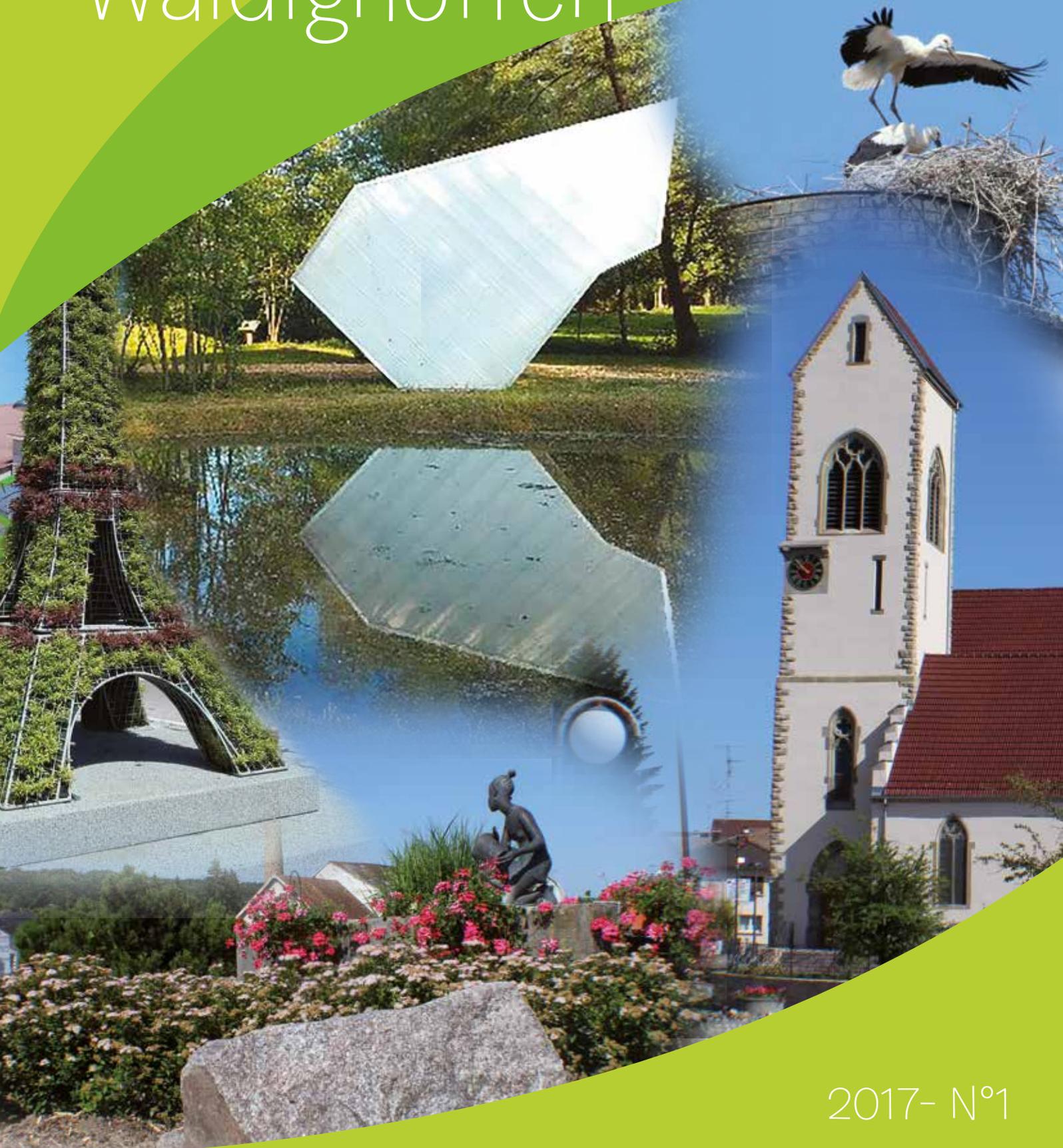


Reflet



Bulletin Communal de
Waldighoffen



2017- N°1



Le 28 janvier dernier, c'est avec une profonde tristesse et beaucoup d'émotion que les habitants de Waldighoffen ont appris le décès de Frédéric Royer, membre du Conseil municipal et de la Chorale Sainte Cécile de notre village.

*« Frédéric,
 Au crépuscule de tes 48 ans, après un combat digne et courageux contre une maladie sournoise et implacable, tu nous as quittés beaucoup trop tôt.
 Tu as été un maillon incontesté de la vie associative et communale à Waldighoffen : pendant de longues années, aux côtés de Bärbel ton épouse, tu t'es impliqué avec assiduité et dévouement dans la Chorale Ste Cécile et plus récemment, tu as rejoint l'équipe municipale, où ton rayonnement naturel nous a d'emblée et unanimement conquis.
 Généreux, disponible, actif et engagé, tu faisais partie de ceux qui travaillaient dans la discrétion avec une efficacité exemplaire, sans jamais te départir de ton légendaire sourire !
 Nous garderons de toi le souvenir d'un élu investi pour sa commune et nous perdons aujourd'hui un véritable ami.
 Tu laisses un grand vide dans le cœur de chacun d'entre nous. »*

Le Mot du Maire



**Chères Waldighoffenoises,
 Chers Waldighoffenois,**

Ce nouveau numéro de « Reflét » arrive avec l'été, période où nous espérons profiter des beaux jours.

Mes premiers mots sont un hommage à Frédéric Royer, conseiller municipal et ami, qui nous a quittés le 28 janvier. J'avais pris plaisir à découvrir son enthousiasme, son esprit d'analyse, ses propos toujours avisés. J'exprime ici, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, mes vifs remerciements à Frédéric pour son dévouement et ses actions en faveur de notre village.

La Communauté de Communes Sundgau issue de la fusion des intercommunalités d'Illfurth, d'Altkirch, d'Ill et Gersbach et du Jura Alsacien est bel et bien inscrite dans le paysage administratif. Il a été procédé à son installation officielle le 23 janvier dernier. Lors de cette solennelle séance de rentrée, les délégués avaient à désigner les responsables de l'exécutif. C'est le président de l'ex Com-Com d'Illfurth, Monsieur Michel Willemann, qui s'est vu confier la présidence. A chaque intercommunalité a été attribué le nombre de vice-présidences auquel elle estimait devoir prétendre compte tenu de ses caractéristiques. L'ancienne CCIG est représentée par deux vice-présidents, Messieurs André Bohrer et Dominique Springinsfeld, et deux assesseurs monsieur Jean-Pierre Buisson et moi-même. Afin que la construction du périscolaire bénéficie d'un maximum de subventions le Président de la Communauté de Communes Sundgau a proposé un nouveau plan de financement. Ce dernier a été validé, à l'unanimité, par les membres du Bureau et se présente ainsi :

- Montant de l'opération : 2 000 000 euros
- CAF : 210 000 euros
- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 600 000 euros
- Contrat de Ruralité : 180 000 euros
- FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) : 500 000 euros
- Communauté de Communes : 510 000 euros.

L'extension et le réaménagement du cimetière commenceront au courant du mois de septembre, les entreprises ayant déjà été retenues.

Vous trouverez dans les pages suivantes tous les renseignements et photos nécessaires au complément de votre information et vous aurez confirmation que l'action du Conseil municipal ne s'est pas, bien évidemment, arrêtée à ces quelques réalisations et que toutes les générations ont été au cœur de nos préoccupations.

Je remercie toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont travaillé bénévolement à l'embellissement de notre village lors de la journée citoyenne.

En ce début de période estivale, pensons à respecter les règles d'usage du « bien vivre ensemble » concernant le stationnement, les heures de tonte, les aboiements intempestifs des chiens, enfin tout ce qui concourt à rendre la vie en commun agréable.

Je vous souhaite à tous un bel été. Qu'il vous offre le temps du repos, les plaisirs de la découverte et les joies de la convivialité !

Bien cordialement.

Votre Maire

Jean-Claude SCHIELIN

SOMMAIRE



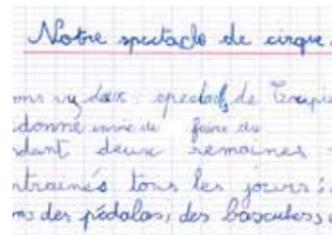
3

COMPTES-RENDUS



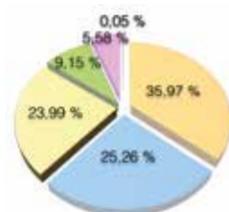
20

LIGUE CONTRE LE CANCER



34

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE



14

BUDGET PRIMITIF



22

LES ÉVÉNEMENTS AU FIL DES JOURS



38

CERCLE D'HISTOIRE



16

LES INCIVILITÉS



30

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU 2^e SEMESTRE 2017



39

OPERATION TRANQUILLITE



17

CANICULE



32

ÉTAT CIVIL



18

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE



33

ZOOM SUR NOS JUBILAIRES



41

PETIT TOUR SUR LE MARCHÉ

Synthèse des comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN



- Du 28 novembre 2016 au 5 avril 2017 -

NOTE: les comptes rendus intégraux sont disponibles sur le site internet de la Commune (waldighoffen.com) et en mairie.

Seule figure ci-après la synthèse des comptes-rendus approuvés par le Conseil Municipal à la date d'impression du bulletin municipal.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2016

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie, SCHULL Pierre.

Membres absents : Excusés : ROYER Frédéric (procuration à WALCH Eric), RUETSCH Karine (procuration à RIEGERT Patrick), POUVREAU Isabelle.

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2016

2) RÉVISION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILL ET GERSBACH

L'article L.5111-20 du Code général des collectivités territoriales en vue de faciliter l'organisation future des communautés de communes impose une rédaction conforme de leurs statuts.

Dans le cadre de la fusion des cinq Communautés de Communes le 1er janvier 2017, le Conseil de la CCIG a adopté les statuts modifiés le 8 septembre 2016.

Cet accord doit être confirmé par deux tiers au moins des Conseils Municipaux des Communes concernées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par moitié des Conseils Municipaux des Communes représentant les deux tiers de la population.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés APPROUVE les statuts modifiés tels que présentés.

3) ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, PREND ACTE des orientations générales du PADD proposées et en débat.

Les échanges portent sur :

L'armature du territoire : Les orientations des projets locaux sont données non seulement par le PLUi, mais également par le SCOT.

La taxe CFE des entreprises situées dans la rue de la Gare reviendra à la Communauté de Communes, en lieu et place de la Commune.

Synthèse des comptes rendus

Aménagement et urbanisme : Il y a deux grands projets d'aménagement urbain sur la Commune : au lieudit Langacker et dans la rue des Eglantiers.

M. le Maire rappelle que les collectivités ne peuvent plus instaurer de PAE ni de PVR. Les propriétaires intéressés pour urbaniser leurs parcelles peuvent se regrouper au sein d'une association foncière urbaine par exemple.

Les zones AUa existantes doivent être urbanisées avant d'ouvrir les zones AU à l'urbanisation.

Préservation ou remise en état des continuités écologiques : M. le Maire souhaite que les trames bleues et vertes fassent l'objet d'une étude rationnelle et soient répertoriées sur les plans de zonage du PLUi.

Habitat : La Commune étant classée pôle secondaire devra prévoir dans sa politique d'aménagement une mixité de l'habitat.

Transport et déplacements : M. le Maire rappelle l'étude d'opportunité et de faisabilité pour une ligne de cars express entre le Sundgau et l'agglomération de Saint-Louis - Bâle lancée en septembre 2015. Le projet initié par le Conseil départemental devrait être repris par la Région qui en assume la compétence. La liaison express transfrontalière est un transport collectif attractif, performant en temps de parcours pour réduire l'utilisation de la voiture. L'axe Altkirch - Waldighoffen - Saint-Louis est estimé au niveau de la fréquentation de la ligne entre 540 et 960 passagers par jour soit entre 490 et 870 voitures en moins sur les routes. L'estimation de la demande de déplacements tous modes, tous motifs sur l'axe Altkirch - Waldighoffen - Saint-Louis est d'environ 9 300 déplacements par jour. Le temps de parcours entre Waldighoffen et Novartis est de 43 minutes et entre Waldighoffen et Marktplatz 50 minutes.

Développement des communications numériques : La Commune sera particulièrement vigilante pour la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique au niveau du prestataire de service retenu pour le développement de la fibre optique.

Développement économique : La création d'un centre d'apprentissage dans le Sundgau serait une opportunité pour les jeunes.

Développement d'énergies alternatives : Une structure de méthanisation existe dans la région.

Objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain : M. Riegert fait remarquer la densité minimale d'urbanisation prévue par le SCOT soit 25 logements à l'hectare.

4) ELECTION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ALTKIRCH ET ENVIRONS

Au sein du Conseil communautaire de la Communauté de communes d'Altkirch et environs à compter du 1er janvier 2017, les Communes de plus de 1 000 habitants disposeront de 2 sièges, soit pour Waldighoffen, un nombre de sièges inférieur à celui dont elle dispose actuellement au sein de la CCIG.

Les délégués de la Commune de Waldighoffen au nouveau Conseil Communautaire doivent être élus par le Conseil Municipal parmi les conseillers communautaires sortants, au scrutin de liste à un tour.

Les conseillers communautaires sortants sont : M. Jean-Claude SCHIELIN, Mme Martine BILGER et M. Fabien DIETSCHY.

M. le Maire propose une liste comprenant les délégués actuels suivants : M. Jean-Claude SCHIELIN et Mme Martine BILGER.

M. Fabien DIETSCHY indique qu'il ne présente pas sa candidature, mais il aurait souhaité que la Commune présente une liste d'union avec M. SCHIELIN et M. DIETSCHY.

Résultat des votes :

Nombre de bulletins : 18

Bulletins nuls : 3

Liste SCHIELIN - BILGER : 15 voix

M. Jean-Claude SCHIELIN et Mme Martine BILGER sont élus conseillers communautaires au sein du Conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Altkirch et environs à la majorité des membres présents et représentés.

5) ACCEPTATION DE CHÈQUES

5.1 Remboursement de sinistres

5.2 Ristourne de cotisations

5.3 Malfaçons concernant l'extension du groupe scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ACCEPTE le remboursement de la CARPA d'un montant de 24 985,03 € en exécution du jugement du tribunal administratif contre la société ARCADIS.

6) RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE PARCELLE 282 ET 588 RUE DES EGLANTIERS

La commune est sollicitée financièrement pour l'extension du réseau de distribution d'électricité établie par Enedis pour un raccordement électrique des parcelles 282 et 588 dans la rue des Eglantiers.

Le montant total des travaux d'extension à la charge de la Commune s'élève à 5 651,38 € HT, soit 6 781,66 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE des membres présents ou représentés : APPROUVE la proposition de raccordement électrique établie par Enedis, définissant les modalités de réalisation des travaux d'extension du réseau public dans la rue des Eglantiers, AUTORISE le Maire à signer la proposition de raccordement ainsi que toutes pièces s'y rapportent et à régler la dépense.

7) ASSERMENTATION DE GARDES-PÊCHE

La Sous-Préfecture sollicite la Commune pour l'assermentation des gardes-pêche sur l'III.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE des membres présents ou représentés APPROUVE l'assermentation de Messieurs Robert SPRENGER, Joseph Guy MULLER, Robert MORITZ, Jean-Luc STIERLIN et Gilles TISSERAND en tant que gardes-pêche sur l'III.

8) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Information sur le droit de préemption urbain.

9) DIVERS

Marché de Noël : M. le Maire remercie les personnes qui ont œuvré pour la réussite du marché de Noël organisé par la Médiathèque communale.

Mme GISSINGER précise que la médiathèque a tenu pour la première fois un stand de bricolages. Malheureusement la fréquentation était faible.

Eclairage public : M. le Maire informe qu'il a engagé un projet de remplacement de luminaires classiques par des ampoules plus économiques en énergie dans les rues Bellevue, des Coquelicots, des Eglantiers et de Ferrette.

Opération commerciale de Noël de l'ACAW : M. RIEGERT annonce le renouvellement de l'opération commerciale de fin d'année. De nombreux bons d'achats sont à gagner, pour une valeur totale de 10 000 €.

Manifestations : Mme JERMANN rappelle les prochaines manifestations : 3 décembre : Hommage aux Victimes Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie, et 4 décembre : repas de Noël des retraités.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2017

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, POUVREAU Isabelle, DIETSCHY Fabien, GISSINGER Marie, SCHULL Pierre, LABORDE Marie.

Membres absents :

Excusés : BILGER Martine (procuration à FRIEDL Jacqueline), EGLIN Béatrice (procuration à OSINSKI

Eliane), MARY Etienne (procuration à RIEGERT Patrick)

Synthèse des comptes rendus

1) INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL « SUIVANT SUR LA LISTE ».

Une minute de silence est respectée à la mémoire de M. Frédéric ROYER, Conseiller Municipal, décédé le 28 janvier 2017.

L'article L.270 du code électoral dispose que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Mme Marie LABORDE, prochaine élue de la liste, est officiellement installée dans ses fonctions de conseillère municipale et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en prend acte.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2016.

3) INSTAURATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

L'élaboration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à réduire sensiblement le nombre de régimes indemnitaires actuellement mis en œuvre dans la Fonction Publique d'Etat, servant de référence à la Fonction Publique Territoriale.

Applicable depuis le 1er janvier 2016, le RIFSEEP se substituera obligatoirement au régime indemnitaire antérieurement mis en place au sein de la Commune à compter du 1er janvier 2017.

Il entraîne notamment la suppression de l'IFTS (indemnitaire forfaitaire pour travaux supplémentaires), de l'IAT (indemnité d'administration et de technicité) et de l'IEMP (indemnité d'exercice de missions des préfetures) dont bénéficient actuellement certains agents de la Commune.

Le RIFSEEP est composé de deux éléments :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), élément obligatoire fondé sur le niveau de responsabilité et d'expertise des fonctions exercées, ainsi que sur l'expérience acquise par l'agent ;
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), élément facultatif tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, décide de mettre en place l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) au profit des personnels communaux concernés à compter du 1er janvier 2017.

4) VALIDATION DES STATUTS DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DU HAUT-RHIN - ADAUHR ET ADHÉSION À CETTE AGENCE

L'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) créée en 1984, est une régie personnalisée départementale depuis 2006, qui exerce son activité dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de la construction, du patrimoine et de l'information géographique.

Les missions d'assistance et de conseil, apportées gratuitement par l'ADAUHR aux collectivités locales qui le souhaitent, car prises en charges par le Département, reposaient sur la mise en œuvre de la clause de compétence générale du Département, abrogée par la loi NOTRe.

La transformation de l'ADAUHR en agence technique départementale lui permet d'exercer des missions d'appui technique : mission d'assistance et de conseil préalable à un projet, conseils dans l'exercice et la gestion des compétences qui relèvent des domaines d'activités actuels de l'ADAUHR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, décide de l'adhésion de la Commune de Waldighoffen à la nouvelle agence ADHAUR.

5) AMÉNAGEMENT D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE HIRSINGUE - ROPPEZTWILLER - SECTION HENFLINGEN-WALDIGHOFFEN.

Dans le cadre du schéma départemental des itinéraires cyclables, le Conseil Général du Haut-Rhin avait inscrit en 2007 un projet de liaison cyclable entre Hirsingue et Roppentzwiller, afin de créer un itinéraire continu de Dannemarie à la Suisse.

Les tronçons entre Dannemarie et Henflingen, puis entre Waldighoffen et le territoire Suisse sont aujourd'hui réalisés.

L'objectif de cette opération est donc de finaliser la continuité de l'aménagement de cet itinéraire cyclable, et plus précisément, le tronçon Henflingen - Waldighoffen.

Une étude de faisabilité a été réalisée. Elle s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de la section Hirsingue - Roppentzwiller.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés, EMET un avis favorable au projet de liaison de l'itinéraire cyclable entre Henflingen-Ilftal et Waldighoffen. EMET un avis favorable à la proposition de tracé - variante n°3 (lequel longe la RD9bis, entre Henflingen et Grentzingen ; la largeur de chaussée va être réduite pour créer un itinéraire cyclable mixte cyclistes/piétons distinct de la route).

6) DÉSIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLÉANT À LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) RELATIVE À LA FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE (FPU)

La fusion des Communautés de Communes engendre la création d'un régime de fiscalité professionnelle unique.

Il est nécessaire de créer une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT - composée de 64 membres titulaires et de 64 suppléants - a pour objectif de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à la Communauté de Communes Sundgau. Elle définit donc le mode de calcul des Attributions de Compensation (AC) définitives.

Pour 2017, les charges transférées concernent la compétence relative aux documents d'urbanisme.

Les taxes relatives à la fiscalité professionnelle payées en 2017 seront reversées aux communes. En 2018, les taxes seront récupérées sur leur valeur de 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés nomme M. Jean-Claude SCHIELIN, membre titulaire du CLECT de la Communauté de Communes Sundgau et M. Patrick RIEGERT, membre suppléant du CLECT de la Communauté de Communes Sundgau.

7) BAIL DE LA POSTE

Suite à l'accueil dans l'espace de La Poste de la Maison des services au public, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

APPROUVE le renouvellement du contrat de bail proposé par les services de La Poste.

APPROUVE le montant du loyer annuel fixé à 5 987,62 €.

FIXE la date d'effet au 1er janvier 2017.

AUTORISE le Maire à signer le bail correspondant et toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

8) COOPÉRATIVE SCOLAIRE - PROJET DE CIRQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

Une demande de subvention a été sollicitée par l'école primaire de Waldighoffen pour son projet « art du cirque ».

Le programme vise à initier les 199 élèves de l'école maternelle et élémentaire à l'expression théâtrale et au cirque.

Chaque session de 15 jours regroupe deux classes. Toutes les sessions se clôtureront par un spectacle. Les interventions sont assurées par la Compagnie AGAT.

Le coût des prestations des intervenants est estimé à 10 117,45 €.

Des actions ont été menées par la coopérative scolaire pour participer au financement de cette action.

Synthèse des comptes rendus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, DECIDE l'attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire de l'Ecole de WALDIGHOFFEN de 10 € par enfant et VOTE le crédit nécessaire.

9) ACCEPTATION DE CHÈQUES

9.1. Remboursements de sinistres par la CIADE (coût du remplacement de deux lampadaires détériorés : dans l'impasse des barons d'Eptingen : 2 085,36 € et dans la rue du Maréchal Joffre : 1 130,40 €)

9.2. Remboursement de la taxe foncière (en raison des aléas climatiques de 2016, la Commune est destinataire d'un dégrèvement de la taxe foncière de 2016 d'un montant de 197,00 €).

10) MOTION DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION D'ALTKIRCH

Le projet de réorganisation des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) du Haut-Rhin envisage l'éventuelle fermeture du Centre d'Altkirch.

Ce dernier prend en charge 4813 élèves originaires de 6 collèges et d'un lycée public polyvalent auxquels s'ajoutent les 394 élèves d'un lycée privé.

Une motion de soutien proposée par le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Sundgau propose le réexamen de sa pérennité dans la Région.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés, APPROUVE la motion de soutien pour le maintien du Centre d'information et d'orientation d'Altkirch.

11) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Information sur le droit de préemption urbain.

12) DIVERS

12.1. Ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, DECIDE de conclure auprès de la Caisse d'Epargne, une ligne de trésorerie de 100 000 € sur une période de 12 mois, aux conditions suivantes :

- taux d'intérêt : EONIA + marge de 0,75%
- paiement des intérêts : chaque trimestre civil
- frais de dossier : néant
- commission d'engagement : 150 € prélevée une seule fois
- commission de non-utilisation : 0,10%, calculée trimestriellement en fonction du montant non utilisé

12.2. Contrat d'entretien de la plate-forme PMR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, APPROUVE le contrat d'entretien pour la plate-forme pour les personnes à mobilité réduite permettant l'accès au bureau de La Poste et à la Maison des services au public, proposé par la société A.E.F., pour un montant de 374,41 € HT, soit 395,00 € TTC.

12.3. Prise en charge des dépenses d'investissement avant vote du budget 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, AUTORISE M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite des crédits repris ci-dessous, et ce, avant le vote du budget primitif 2017.

	Crédits inscrits	Dépenses au Budget 2016 autorisées
- chapitre 20 :	3 000 €	750 €
- chapitre 21 :	1 687 600 €	421 150 €
- chapitre 23 :	30 000 €	7 500 €

12.4. Informations

- Expo-Habitat : Serge HATSCH fait part des mesures prises pour garantir la sécurité des personnes et notamment des élèves pendant la prochaine EXPO-HABITAT. La gestion des barrières de sécurité dans le chemin des sportifs sera réalisée par les parents d'élèves, celle des passages piétons par la Commune.

- Détritus : Serge HATSCH signale que de nombreux déchets sont ramassés régulièrement par les ouvriers communaux.

- Aire de jeux : Marie GISSINGER se renseigne sur l'avancement de ce dossier. M. le Maire lui répond que l'aire de jeux sera créée cette année. Une étude sera présentée au Conseil Municipal dans quelques semaines.

- Impasse des Cigales : Fabien DIETSCHY demande quel est l'avancement du dossier de rétrocession à la Commune de l'impasse des Cigales. Patrick RIEGERT répond que le dossier est entre les mains du notaire et suit son cours.

- Remerciements : Karine RUETSCH remercie les conseillers pour leur cadeau lors de la naissance de son fils.

SÉANCE DU 5 AVRIL 2017

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie, SCHULL Pierre, LABORDE Marie.

Membres absents :

Excusés : POUVREAU Isabelle (procuration à DIETSCHY Fabien)

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 FÉVRIER 2017

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (le Maire ayant quitté la salle après sa présentation) donne acte au Maire de la présentation faite du compte administratif 2016 et constate pour les comptabilités principale et annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, vote et arrête les résultats définitifs.

2.1 Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés AFFECTE un montant de 459 061,32 € au compte R1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés, pour couvrir le déficit d'investissement, et 153 890,66 € au compte R002 - Résultat de fonctionnement reporté, du budget primitif 2017.

3) COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2016 et sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare, à l'unanimité des membres présents ou représentés, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés DECIDE de ne pas modifier les taux d'imposition qui restent fixés à :

- Taxe d'habitation : 17,07 %
- Taxe foncière bâti : 17,16 %
- Taxe foncière non bâti : 84,93 %

Synthèse des comptes rendus

5) BUDGET PRIMITIF 2017

M. RIEGERT expose le projet de budget et examine avec les conseillers les crédits proposés. Il présente également l'état récapitulatif de tous les emprunts conclus par la Commune. Un emprunt viendra à échéance en 2018. Une renégociation de l'emprunt au taux le plus important n'est pas judicieux, les pénalités étant trop importantes.

En section « fonctionnement » des explications de crédits exceptionnels sont données pour certains articles.

En « investissement » sont envisagés les nouveaux projets suivants :

- Viabilisation d'un chemin dans le lieudit Kirchacker, par la rue de Willer. Préalablement, deux riverains devront céder chacun une bande de terrain de 1 mètre de large le long du chemin actuel. Un chiffrage sera demandé pour un aménagement de la voirie et pose de réseaux secs jusqu'à l'entrée des parcelles concernées : 15 000 €.
- Viabilisation d'un chemin dans le lieudit Rieth, par la rue de Willer : 15 000 €.
- Acquisition de terrains pour la modification du cours de l'III : 30 000 €.
- Extension et aménagement du cimetière : 242 860 € de crédits reportés et 45 000 € de nouveaux crédits.
- Aménagement de la place Jeanne d'Arc : 16 000 € de crédits reportés et 50 000 € de nouveaux crédits.
- Remise en état du groupe scolaire : 50 000 € de crédits reportés et 200 000 € de nouveaux crédits.
- PVR rue des Coquelicots : 9 000 € pour la prolongation de l'aménagement de la voirie sur la rue des Vergers
- Aménagement rue de la République : 15 000 €, pour la réfection du revêtement de la chaussée au-delà de l'emprise des travaux d'assainissement de la rue des Vergers et traversant la rue de la République.
- Rue des Eglantiers : 7 000 € pour l'extension du réseau électrique (délibération du 28 novembre 2016).
- Installation d'un transformateur électrique pour le pôle médical : 30 000 €.
- Accessibilité du bureau de La Poste aux personnes à mobilité réduite : subvention de 45 300 €.

Les montants prévus au budget primitif sont récapitulés comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses réelles prévues : 1 034 400,00 €, auxquelles se rajoutent les dépenses d'ordre d'un montant de 410 120,66 €, soit au total 1 444 520,66 €.

Recettes réelles prévues : 1 290 630,00 € et 153 890,66 € correspondant au résultat reporté, soit au total 1 444 520,66 €.

Section d'investissement :

Dépenses réelles prévues : 2 018 880,00 €, et 570 976,32 € correspondant au solde d'exécution reporté, soit au total 2 589 856,32 €.

Recettes réelles prévues : 2 179 735,66 €, et 410 120,66 € de recettes d'ordre, soit au total 2 589 856,32 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE des membres présents ou représentés VOTE le budget 2016 qui s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 444 520,66 €.

Recettes : 1 444 520,66 €.

Section d'investissement :

Dépenses : 2 589 856,32 €.

Recettes : 2 589 856,32 €.

5) BUDGET PRIMITIF 2017

5.1 Attribution de subventions communales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE des membres présents ou représentés, vu leurs actions locales et générales, DECIDE d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Association Part'age Sep Wal de Waldighoffen	200,00 €
Fabrique de l'église de Waldighoffen	500,00 €
Société des amis de la bibliothèque à Colmar	125,00 €
Prévention routière à Colmar	100,00 €
Delta Revie à Mulhouse	80,00 €
Accord 68 à Mulhouse	215,80 €
Caritas d'Oberdorf	150,00 €
Société des éleveurs Sélectionneurs des Animaux de Basse-cour de Waldighoffen	200,00 €
Caisse communale d'action sociale de Waldighoffen	1000,00 €
Ensemble vocal Arpège	200,00 €
Société de Musique Concordia de Waldighoffen	600,00 €
déjà attribuée : Groupement d'action sociale à Bollwiller	320,00 €
déjà attribuée : Coopérative scolaire de Waldighoffen	1990,00 €

Et VOTE le crédit nécessaire.

6) UTILISATION DES CRÉDITS DE L'ARTICLE 6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'utiliser lesdits crédits du budget 2016 à :

- Manifestations, réceptions et repas organisés par la Commune : prise en charge des repas, achats de produits alimentaires, décorations, fleurs et gerbes.
- Achats de paniers garnis, fleurs, coffrets cadeaux à l'occasion des grands anniversaires (80 ans, 85 ans, 90 ans et plus de 90 ans).
- Achats d'articles funéraires, de fleurs à l'occasion du décès d'un élu municipal ou d'un agent communal, en activité ou en retraite.

7) INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présentes ou représentés FIXE à compter du 1er janvier 2017 le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- M. Jean-Claude SCHIELIN, Maire : 43% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- M. Patrick RIEGERT, 1er Adjoint : 16,50% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Mme Françoise JERMANN, 2ème Adjointe : 16,50% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- M. Serge HATSCH 3ème Adjoint : 16,50% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Mme Anne WUNENBURGER 4ème Adjointe : 16,50% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- M. Eric WALCH, 5ème Adjoint : 16,50% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Synthèse des comptes rendus

Et DECIDE que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

8) OPÉRATION DE FLEURISSEMENT 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE des membres présents ou représentés DECIDE de reconduire du 18 avril 2017 au 19 mai 2017 l'opération Géraniums pour l'année 2017 (remboursement des fournisseurs de 1,25 € par géranium pour l'achat de 6 géraniums maximum, soit 7,50 € par bon).

9) DEMANDE D'ADHÉSION À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ALSACE

Point reporté à une séance ultérieure.

10) DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ADAUHR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, M. Patrick RIEGERT s'abstenant, DESIGNÉ M. Patrick RIEGERT comme représentant auprès de l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin - ADAUHR.

11) SYNDICAT MIXTE DE L'ILL : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, M. Pierre SCHULL s'abstenant, DESIGNÉ M. Pierre SCHULL membre délégué auprès du Syndicat Mixte de l'Ill.

12) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Information sur le droit de préemption urbain.

13) DIVERS

Sigfra - région Altkirch : Mme Jacqueline FRIEDL explique que ce syndicat a pour objet la commercialisation du bois des Communes membres, et la gestion de son personnel et du matériel. Les bucherons n'ont actuellement plus assez de travail pour assurer le plein emploi. Plusieurs causes sont évoquées : l'ONF n'applique pas les conventions, des Communes ne transmettent pas leur plan de coupe au SIGFRA.... Il est demandé que les travaux de coupes soient réalisés prioritairement par le SIGFRA.

Droit du sol : M. Fabien DIETSCHY informe qu'à partir du 1er janvier 2018, les Communes auront l'obligation de se référer à un organisme pour les instructions des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

Ces études sont payantes selon les critères du nombre d'habitants dans la Commune et le nombre d'actes réalisés.

Bilinguisme : M. Eric WALCH fait part de la remise du trophée «Schwälmele» de l'Office pour la langue et la culture d'Alsace à la Commune de Waldighoffen pour ses actions en faveur du bilinguisme et des langues régionales. M. le Maire rappelle les actions récentes, notamment avec la médiathèque. Elles font suite à celles instaurées par la municipalité précédente.

Fédération Nationale des Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche - Section du Haut-Rhin : M. le Maire remercie les conseillers qui ont participé à l'organisation de l'assemblée générale de la AFFAA le 26 mars dernier.

Incivismes : Mme Béatrice EGLIN fait part de plusieurs plaintes d'habitants concernant les caniveaux non entretenus, et de crottes de chiens et de chats. Une information demandant plus de civisme sera insérée dans le prochain bulletin communal.

Travaux : M. Fabien DIETSCHY fait remarquer que le revêtement du parking devant la boulangerie Basler est déformé. M. le Maire répond que cette détérioration a été constatée et qu'un nouveau revêtement va être posé.



Depuis le 22 Février nous accueillons au sein du Conseil Municipal Marie LABORDE, enfant du village, actuellement étudiante à l'école d'infirmières de Mulhouse.

Bienvenue à elle.



Votre demande de Carte Nationale d'Identité

La demande de CNI prévoit le recueil de vos empreintes digitales.

La carte nationale d'identité est devenue biométrique

La numérisation :

- Facilite le renouvellement de votre carte nationale d'identité.
- Permet de mieux vous protéger contre l'usurpation de votre identité, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

La réforme de la carte nationale d'identité est entrée en vigueur le 28 mars dans le Grand Est. Dans le Haut-Rhin, 27 Mairies sont équipées du dispositif pour saisir les empreintes numériques des index. La commune de Waldighoffen n'est plus habilitée à délivrer ou renouveler les cartes nationales d'identité. En effet il est désormais obligatoire que ce document soit sécurisé.

[Vous devrez effectuer votre demande de carte nationale d'identité dans l'une des 27 mairies équipées d'un dispositif de recueil. Dans notre secteur vous pourrez vous rendre dans les mairies des communes d'Altkirch ou de Ferrette.](#)

LE BUDGET PRIMITIF

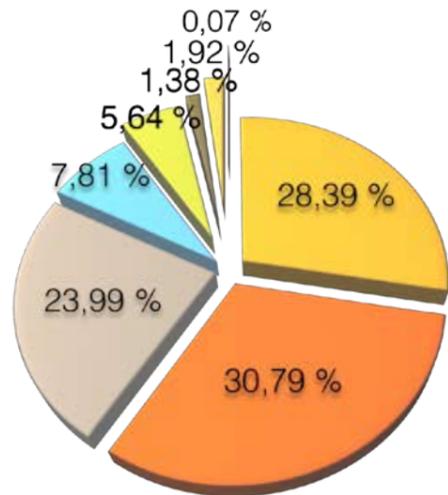
La séance budgétaire annuelle s'est tenue le 5 avril avec l'approbation du compte administratif 2016 (à l'unanimité) et le vote du budget 2017 (à l'unanimité). Le compte administratif 2016 présente un excédent de 612 951,98 € en section de fonctionnement et un déficit de 459 061,32 € pour la section d'investissement.

Section Fonctionnement :	1 444 520,66 €
Section Investissement :	2 589 856,32 €
TOTAL BUDGET 2017 :	4 034 376,98 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 444 520,66 €
Virement à la section d'investissement	410 120,66 €
Charges de personnel et frais assimilés	444 800,00 €
Charges à caractère général	346 600,00 €
Autres charges de gestion courante	112 800,00 €
Charges financières	81 500,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €
Remboursements de produits	27 700,00 €
Divers	1 000,00 €

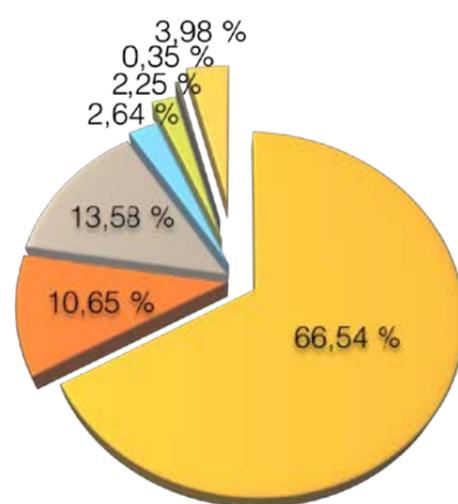
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 444 520,66 €
Impôts et taxes	961 150,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	153 890,66 €
Dotations, Subventions et participations	196 220,00 €
Autres produits de gestion courante	38 200,00 €
Produits des services, du domaine et vente divers	32 450,00 €
Remboursements de charges	5 100,00 €
Divers	57 510,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



- Virement à la section d'investissement (410 120,66 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (444 800,00 €)
- Charges à caractère général (346 600,00 €)
- Autres charges de gestion courante (112 800,00 €)
- Charges financières (81 500,00 €)
- Dépenses imprévues (20 000,00 €)
- Remboursements de produits (27 700,00 €)
- Divers (1 000,00 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

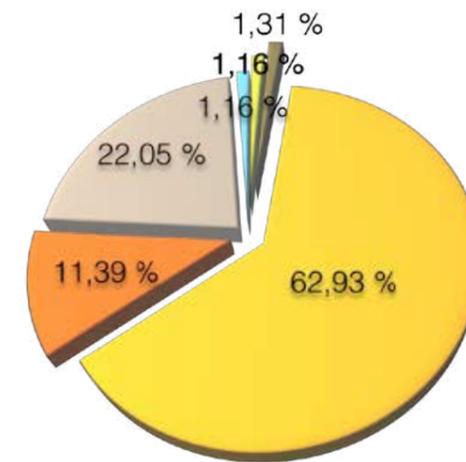


- Impôts et taxes (961 150,00 €)
- Résultat de fonctionnement reporté (153 890,66 €)
- Dotations, subventions et participations (196 220,00 €)
- Autres produits de gestion courante (38 200,00 €)
- Produits des services, du domaine et ventes divers (32 450,00 €)
- Remboursements de charges (5 100,00 €)
- Divers (57 510,00 €)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017	2 589 856,32 €
Immobilisations corporelles	1 629 880,00 €
Emprunts et dettes assimilées	295 000,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	570 976,32 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €
Immobilisations en cours	30 000,00 €
Divers	34 000,00 €

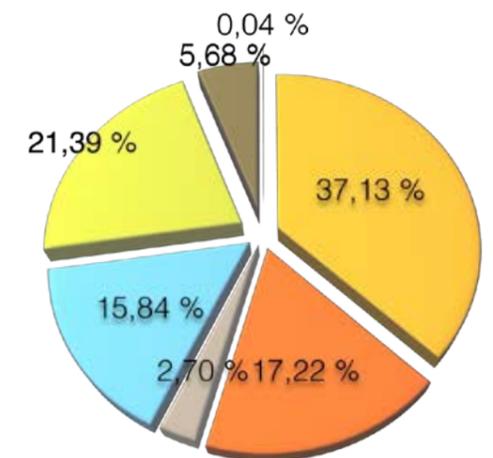
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016	2 589 856,32 €
Emprunts et dettes assimilées	961 579,34 €
Subventions d'investissement	446 095,00 €
Immobilisations corporelles	70 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	410 120,66 €
Dotations, fonds divers, réserves et excédents de fonctionnement	554 061,32 €
Produits des cessions	147 000,00 €
Divers	1 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017



- Immobilisations corporelles (1 629 880,00 €)
- Emprunts et dettes assimilées (295 000 €)
- Solde d'exécution de la section d'investissement (570 976,32 €)
- Dépenses imprévues (30 000,00 €)
- Immobilisations en cours (30 000,00 €)
- Divers (34 000,00 €)

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017



- Emprunts et dettes assimilées (961 579,34 €)
- Subventions d'investissement (446 095,00 €)
- Immobilisations corporelles (70 000,00 €)
- Virement de la section de fonctionnement (410 120,66 €)
- Dotations, fonds divers et réserves (554 061,32 €)
- Produits des cessions (147 000,00 €)
- Divers (1 000,00 €)

Impôts locaux 2017

Désignation des taxes	Base d'imposition prévisionnelles 2017	Taux Votés	Produits correspondants
Taxe d'habitation	1 791 000	17,07 %	305 724
Taxe foncière (bâti)	1 752 000	17,16 %	300 643
Taxe foncière (non bâti)	18 600	84,93 %	15 797
TOTAL			622 164

LES INCIVILITÉS

LES ORDURES, LES DÉCHETS ET MATÉRIAUX

Des déchets en tout genre sont régulièrement retrouvés dans le village, et plus précisément autour des containers à verre.

Désolant spectacle pour notre village qui se bat au quotidien pour entretenir les divers espaces publics; certains préfèrent polluer plutôt que de se rendre dans une déchèterie, où préfèrent en donner une image rebutante.

Des gestes souvent égoïstes, qui peuvent même se révéler inconscients quand on connaît la dangerosité de certains produits qui doivent être traités. Protection de l'environnement oblige.

Que laisserons-nous à nos enfants !

Sanction contre la décharge sauvage d'ordures : amende de 68 € majorée à 180 €.



LE TROUBLE DE VOISINAGE

La notion de trouble de voisinage inclut le tapage nocturne, mais aussi le tapage diurne, les odeurs ou encore, certains comportements tels que les dégradations, les violences, les menaces..

Rappel concernant les nuisances sonores

Dans la commune de Waldighoffen, sont interdits tous bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif, notamment les bruits causés par des outils ou appareils électriques ou à moteur, qu'ils soient industriels, agricoles, horticoles, etc. tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, scies électriques, tronçonneuses, bétonnières...

- Du lundi au samedi, entre 12h00 et 13h00,
- Les jours ouvrables à partir de 21h00,
- Les samedis à partir de 19h00,
- Les dimanches et jours fériés toute la journée

ATTENTION CANICULE

Les bons gestes face à la canicule

Les pics de chaleur de 2003 avaient provoqué un grand nombre de décès. Pour ne pas que cet épisode tragique se reproduise, l'Etat a mis en place un Plan de prévention canicule. En fonction des indications (4 couleurs pour 4 niveaux) de la carte de vigilance météorologique, l'Etat déclenche les actions correspondantes.

Vos proches partent en vacances, vous êtes seul durant plusieurs jours et vous êtes sensible à la chaleur, n'hésitez pas à vous signaler en Mairie.

NIVEAU 1 : VEILLE SAISONNIÈRE

Sensibiliser...

Le niveau 1 correspond à une couleur verte sur la carte de vigilance météorologique. Quelle que soit la chaleur annoncée, il est activé automatiquement du 1er juin jusqu'au 31 août. Les services publics vérifient alors le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte et doivent informer la population de l'ouverture du registre de solidarité. Ils sensibilisent les habitants aux risques liés à la canicule et informent sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur.

NIVEAU 2 : AVERTISSEMENT CHALEUR

Préparer...

Il correspond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique. Ce niveau est un avertissement, il permet la préparation de la montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé. Tous les services sanitaires sont sur le pied de guerre...

Canicule : les précautions à prendre

 Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).	 Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur.
 Boire au minimum 2 litres d'eau par jour et manger léger. Éviter l'alcool, les graisses et les sucres.	 Se rafraîchir régulièrement à l'aide d'un brumisateur ou en prenant une douche.
 S'habiller de vêtements aux tissus clairs, légers et naturels. À l'extérieur, porter casquette ou chapeau.	 Ne pas hésiter à demander de l'aide (parent, voisin, médecin).
 Rechercher les endroits frais et à l'ombre.	 Passer, si possible, 2-3 heures par jour dans un endroit frais (supermarché...)

NIVEAU 3 : ALERTE CANICULE

Agir...

L'alerte canicule est déclenchée par le préfet de département sur la base de la carte météorologique (passage à l'orange). Celui-ci prend alors toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). A ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en place par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène : actions de communication visant à rappeler les gestes de prévention individuelle à mettre en oeuvre (hydratation, mise à l'abri de la chaleur, ...), déclenchement des « plans bleus » dans les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, mobilisation de la permanence des soins ambulatoires, des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), et des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), activation par les mairies des registres communaux avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur les registres, mesures pour les personnes sans abri, etc.

NIVEAU 4 : MOBILISATION MAXIMALE

Mobiliser...

Ce niveau correspond à la carte de vigilance rouge de l'alerte de Météo France. Il est déclenché par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la Santé et du ministre de l'Intérieur. La canicule est alors reconnue exceptionnelle, très intense et durable avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités...). La crise devenant intersectorielle, elle nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'Etat avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC) qui regroupe l'ensemble des ministères concernés. Même si le soleil joue à cache-cache cet été, restez vigilants !

UN ÉTÉ

A LA Médiathèque

Nathan Katz



rencontre
musique

cirque

poterie

anglais

scrapbooking

JUILLET - AOÛT
2017

La Médiathèque est ouverte au public les mardis, mercredis et vendredis de 13h00 à 18h00.

Information et inscription

Médiathèque Nathan Katz - WALDIGHOFFEN
03 89 68 94 40

www.waldighoffen.com/mediatheque



Le PROGRAMME des ACTIVITÉS

EXPOSITION
La passion du cirque

Découverte d'un art du spectacle héritier d'une longue évolution
Du MARDI 4 JUILLET au VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE
Exposition visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque
Gratuit

RENCONTRE
Tea Time
avec Dominique SIMS

Autour d'un thé et de gourmandises, échanges et projection d'un diaporama de photos prises lors d'un week-end à Londres
Le MERCREDI 5 JUILLET à 20h00
Gratuit

ATELIER DECOUVERTE
La guitare
avec Matthieu THELRIN

Découverte de l'instrument et des méthodes d'enseignement
Le MARDI 11 JUILLET et le MARDI 25 JUILLET
de 17h00 à 18h00
Pour les adultes et les enfants à partir de 7 ans
Gratuit

ATELIER DECOUVERTE
La musique
avec Julie SCHLEGEL

Activités ludiques autour des sons et de la musique
Le JEUDI 13 JUILLET et le JEUDI 27 JUILLET
de 10h00 à 11h30
Pour les enfants à partir de 6 ans
Gratuit

ATELIER DECOUVERTE
La poterie
avec Catherine UHRWEILLER

Initiation à la poterie pour petits et grands
Le MARDI 18 JUILLET de 15h00 à 16h30
Pour les enfants de 7 à 13 ans
Tarif: 10 €
Le JEUDI 20 JUILLET de 20h00 à 22h00
Pour les adultes à partir de 14 ans
Tarif: 20 €

ATELIER CREATIF
Carillon à vent
avec Julie SCHLEGEL

Création d'un carillon à vent coquillages
Le JEUDI 20 JUILLET de 10h00 à 11h30
Pour les enfants à partir de 7 ans
Tarif: 4 €

STAGE
Cirque
avec Bernard RUFF et Christine FELPIN

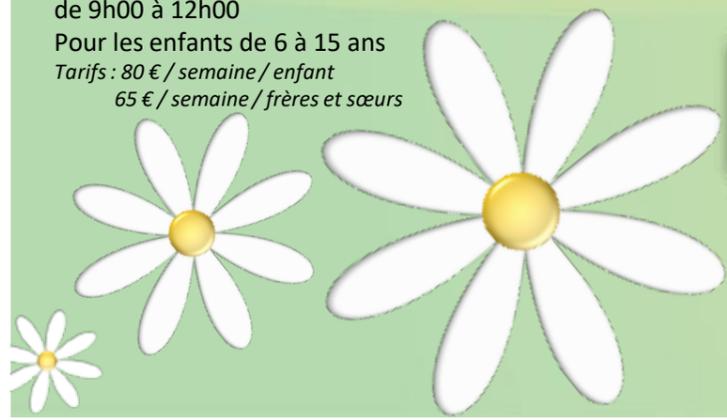
Initiation aux arts du cirque : acrobatie, jonglerie, équilibre, monocycle..
Du LUNDI 21 AOÛT au VENDREDI 25 AOÛT
de 9h00 à 12h00
Pour les enfants de 6 à 15 ans
Tarifs : 80 € / semaine / enfant
65 € / semaine / frères et sœurs

ATELIER
Scrapbooking
avec Lydia LONGO

Création d'une boîte chevalet et d'un marque page
Le VENDREDI 28 JUILLET de 14h00 à 16h30
Pour les adultes
Tarif: 5 €

STAGE
Anglais
avec Dominique SIMS

Stage de perfectionnement pour adultes
Du LUNDI 21 au VENDREDI 25 AOÛT
de 10h00 à 12h00
Stage de remise à niveau pour collégiens et lycéens
Du LUNDI 28 AOÛT au VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE
de 10h00 à 12h00
Tarif: 100 €





LE POINT LIGUE de FOLGENSBOURG
vous informe et vous soutient face au cancer

Le «POINT LIGUE» est le lieu d'accueil de La Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin dans le Sundgau. Installé dans la nouvelle Maison de Santé de Folgensbourg, cet espace non médicalisé est dédié aux malades, à leurs proches mais également au grand public.

Lieu d'accueil et d'information, il permet d'apporter des réponses aux questions sur le cancer : informations sur la maladie et ses traitements (brochures, documents, revues, ...), orientation vers des associations d'aide aux malades, etc ...

Il propose également aux malades et à leurs proches un soutien à chaque étape de la maladie par un accompagnement adapté et personnalisé. Dès l'annonce du diagnostic, tout au long du parcours de soins, et après, hors des murs de l'hôpital, des rendez-vous sur place ou à domicile (sur demande) sont possibles avec une psychologue. Un soutien est également proposé par notre assistante sociale.

A Altkirch et à Folgensbourg, les patients pourront également avoir accès à des activités de bien-être qui leur sont spécifiquement dédiées : activité physique adaptée, arts plastiques et créatifs, chant, soins et conseils esthétiques (visite à domicile possible sur demande) et sophrologie.

Tous les services proposés par le POINT LIGUE sont gratuits. Pour les rendez-vous ou toute demande d'information, merci de prendre contact avec Claudia BARTHELMEBS, coordinatrice du Point Ligue.

Informations pratiques du POINT LIGUE :

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 17h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h

Adresse : Maison de Santé de la Porte du Sundgau - 72, rue de Delle - 68220 FOLGENSBOURG

Téléphone : 03 68 89 00 84

Mail : EL68.Folgensbourg@ligue-cancer.net

La quête 2017 pour la Ligue contre le cancer a rapporté la somme de

9 928,50 €

pour la commune de Waldighoffen, à la suite d'une mobilisation efficace des donateurs et des quêteurs bénévoles. Merci à tous!

Grâce à l'équipe de bénévoles qui sollicite la générosité des habitants de Waldighoffen, cette année 2017 a permis de collecter des fonds pour la recherche contre le cancer et l'aide aux malades.

Cette année encore, vous avez répondu favorablement à cette démarche en leur réservant un excellent accueil, ce qui leur a permis de récolter 250 € de plus qu'en 2016.

Un grand MERCI

aux quêteurs bénévoles qui donnent de leur temps et qui sillonnent le village pendant plus d'un mois et bien sûr aux généreux donateurs, qui contribuent tous ensemble à vaincre cette terrible maladie qu'est le cancer. Les sommes récoltées sont réparties utilement pour la recherche, les soins, le soutien aux malades et à leur famille, dans le Haut-Rhin.

L'AGENDA

Dimanche
27
août 2017

Marché aux puces

Dimanche
10
septembre 2017

Portes ouvertes à la caserne des Sapeurs-Pompiers

Samedi
23
Dimanche
24
septembre 2017

Expo photos par le cercle d'histoire

Samedi
07
Dimanche
08
octobre 2017

Exposition d'oiseaux

Samedi
28
& Dimanche
29
octobre 2017

Exposition avicole

Dimanche
12
novembre 2017

Concert de la musique Concordia

Samedi
25
& Dimanche
26
novembre 2017

Marché de Noël



Opération de distribution de lampes LED gratuites

En tant que Territoire à énergie positive pour la croissance verte, le PETR du Sundgau fait bénéficier ses habitants d'une opération partenariale avec EDF qui met à la disposition 200 LED gratuites pour la commune de Waldighoffen.

Cette action vise à favoriser les économies d'énergie pour les foyers à faible revenu. Les bénéficiaires devront en contrepartie les échanger contre des ampoules anciennes. Ces ampoules LED permettent une réduction de la consommation d'énergie de 80% (par rapport à une ampoule à incandescence) et ont une durée de vie de 15000 heures minimum.

Chaque foyer éligible peut bénéficier d'un lot de deux ampoules LED gratuites sous réserve des quantités disponibles.

Pour cela il suffit de se rendre en mairie.

Ce lot vous sera remis en échange de deux anciennes ampoules qui seront envoyées dans une filière de recyclage.

Foyers éligibles : bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH, allocation veuvage...) ou à faibles revenus. Veuillez nous présenter un justificatif (avis de non-imposition, attestation de droits aux allocations...)

Événements au fil des jours

LES VOEUX DU MAIRE

L'année 2017 n'a pas dérogé à la désormais traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.



Lors de la cérémonie des vœux, notre Maire, Jean-Claude Schielin a eu l'honneur d'accueillir de nombreuses personnalités, dont M. Jean-Luc Reitzer, Député-Maire, Mme Patricia Schillinger, Sénatrice, M. Nicolas Jander et Mme Sabine Drexler, Conseillers départementaux, M. André Bohrer, Président de la CCIG, M. Laurent Wendlinger et M. Christian Zimmermann, conseillers régionaux, les Maires et élus des environs ainsi que les Maires honoraires, les pompiers et représentants des administrations, les représentants d'association sans oublier la Musique Concordia et les enfants de la classe de Mme Linda Boeglin, institutrice de notre groupe scolaire, assistés pour l'occasion de M. Henri Fritsch, conteur.

Après un intermède musical interprété avec brio par la musique Concordia, le spectacle décliné en dialecte alsacien «Schlof kendala, schlof» (un poème

qui rappelle de lointains souvenirs aux plus anciens ...), mis en scène par M. Fritsch et interprété par les enfants de l'école, a délecté un auditoire des plus attentifs !

Dans son discours, Jean-Claude Schielin est revenu sur les événements nationaux et internationaux, souvent tragiques, qui ont jalonné l'année 2016.

«Chacun aura constaté le contraste entre l'unité citoyenne qui a rassemblé sur tout le territoire des foules immenses pour protester contre la barbarie et la division manifeste des politiques trop occupés à rivaliser de postures martiales. Après les massacres de l'an dernier et ce récent carnage, on aurait pu s'attendre à une union sacrée pour pleurer les morts, protéger les vivants, en tout cas pour prendre ensemble des mesures efficaces. Je formule le vœu que l'année 2017 soit meilleure que celle qui vient de s'achever et qu'elle permette au plus grand nombre de retrouver confiance en l'avenir.»

Dans le même temps, à Waldighoffen en 2016, malgré un contexte austère et des contraintes extérieures qui pèsent et assèchent les finances, l'équipe municipale a su mener à bien les réalisations prévues et mettre en œuvre des projets pour 2017.

Des travaux d'entretien, de rénovation et d'adaptation ont été réalisés, pour certains d'entre eux, grâce aux citoyens bénévoles ayant participé à la journée citoyenne du 20 mai dernier. Il a également cité les travaux de voiries, de réfection du pont de l'ill rue du château, de l'enlèvement de pneus en déchèterie sauvage et de voitures abandonnées. La salle polyvalente a également fait l'objet de diverses rénovations dont notamment la mise en place de nouvelles portes et de nouveaux panneaux de basket.

Dans les projets à venir sont programmés, entre autres, le remplacement de la porte de la cuisine et des passe-plats de la salle polyvalente, qui ne répondent plus aux normes de sécurité. 2017 devrait également voir démarrer la construction du périscolaire, la rénovation du groupe scolaire suite aux malfaçons, l'extension du cimetière, l'amélioration de l'éclairage public dans deux quartiers du village et l'installation d'une nouvelle aire de jeux.

Après son discours, Jean-Claude Schielin a mis à l'honneur les bénévoles qui sillonnent le village chaque année pour la quête en faveur de La Ligue contre le cancer.

Les discours de politiques communautaire, départementale et régionale ont ensuite cédé le pas à une séquence «émotion», avec la mise à l'honneur de M. René Graussé pour son engagement associatif,

aussi bien à la musique Concordia qu'à la chorale, qu'il a toutes deux dirigées durant de très nombreuses années. Jean-Claude Schielin a retracé son parcours de choriste mais aussi, et surtout, sa passion pour la musique qu'il a partagée en suscitant chez les plus jeunes des vocations pour les instruments à vent. Ses premiers élèves ont d'ailleurs été invités à le rejoindre sur scène lors de la remise de la médaille du mérite associatif, un trophée qui s'ajoute à de nombreuses autres distinctions que René a obtenues tout au long de sa vie.

Et c'est forcément en musique, avec une polka bien rythmée, que s'est achevée la cérémonie des vœux 2017, laissant place ensuite à un moment convivial autour du verre de l'amitié.

LA MARCHÉ DE NUIT ET WALD' RUN

Le samedi 21 janvier, le club de basket organisait sa traditionnelle marche de nuit, une manifestation émaillée d'une nouveauté cette année, le Wald'run, un trail nocturne qui a attiré de nombreux amateurs de course à pied.

Les 600 marcheurs de la classique marche de nuit ont ensuite laissé la place aux coureurs de la Wald'run avec deux itinéraires au choix, un trail découverte de 5 km et un trail court de 10 km

Tracé par piquets lumineux, non chronométré et sans dossard, ce trail qui se court à la lampe frontale, est une première dans le Sundgau,

C'est la tête dans les étoiles par une température avoisinant les -10°C que les coureurs se sont élancés sur cette course après un échauffement musical rondement mené par Line Litzler et son staff.

Le trail découverte de 5 km a quant à lui été coaché par Frédéric Hoff.

Marcheurs et coureurs ont pu profiter des ravitaillements sur les parcours mais aussi du repas proposé à la salle polyvalente par les bénévoles du club de basket, sous l'œil bienveillant de son Président, Patrick Gussy.



L'EXPO HABITAT DE WALDIGHOFFEN

Un succès jamais démenti !

Du gros œuvre à la décoration d'intérieur, l'expo habitat 2017, avec son panel de 300 exposants sur 10 000 m², est devenu le salon de référence du Sundgau au matière d'habitat.

Ce salon, dédié aux métiers du bâtiment, est toujours un lieu propice pour remplir les carnets de commande pour l'année en cours.

L'inauguration du salon a eu lieu vendredi 3 mars en présence de nombreuses personnalités politiques de la région, qui ont tenu à témoigner leur soutien aux professions du bâtiment, qui subissent inéluctablement la crise, à des degrés divers.

La convivialité est également au rendez-vous de ce salon « rural », où les visiteurs côtoient inévitablement des connaissances et finissent leur conversation aux points de restauration.

A l'issue de cet événement incontournable pour la profession, les exposants, au même titre que les restaurateurs, ont affiché une grande satisfaction en égard aux visites et prises de contacts.

Le dernier jour a été ponctué par le tirage au sort des gagnants de la tombola.

Ces lots, offerts par les entreprises partenaires, ont été remis aux gagnants le 11 avril au foyer paroissial. Le bénéfice réalisé étant traditionnellement reversé à l'APEI de Hirsingue et aux associations locales

impliquées dans l'organisation de la manifestation, M. Fernand Heinis, entouré son comité, a fait des heureux parmi les nombreux récipiendaires de ces dons.

L'expo habitat 2017 a tenu ses promesses, rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



.....
REMISE DES TROPHÉES « SCHWÄLMELE »



Samedi, le 18 mars 2017, le Casino des Faïenceries de Sarreguemines a été le lieu de cérémonie de remise des trophées "Schwälmele", mettant à l'honneur les plus fervents défenseurs des langues régionales. L'association éponyme, e Friehjohr fer unseri Sproch récompense - avec les trophées des Schwälmele - ceux qui s'engagent au quotidien et bénévolement pour la langue et la culture régionales. Ainsi, des individuels, des entreprises, des communes et des associations se voient remettre un prix à l'occasion de la cérémonie de remise des trophées organisée annuellement au mois de mars.

Entièrement déclinée en alsacien et en lorrain, la soirée a été introduite par Madame Céleste Lett, député-maire de Sarreguemines, et Monsieur Justin Vogel, conseiller régional et président de l'office pour la langue et la culture d'Alsace (OLCA).

Six lauréats ont été récompensés dans la catégorie individuelle.

Trois associations ont été mises à l'honneur.

Deux trophées ont été remis dans la catégorie « initiatives jeunes » et deux autres dans la catégorie « entreprises et institutions ».

Quatre communes ont été primées pour leurs multiples actions en faveur du bilinguisme : Sarreguemines, Saverne, Waldighoffen et Woelfling-les-Sarreguemines.

Dans le cadre du bilinguisme, depuis 2010 sous l'égide de Monsieur Henri Hoff, la commune s'est engagée à promouvoir les langues alsacienne et allemande dans le domaine de l'éducation (classes bilingues) et dans le domaine associatif (animations, spectacles, soirées poétiques) au niveau de la médiathèque. Des plaques de rues en alsacien ont également été mises en place.

Cette politique est pérennisée par le conseil municipal actuel, la médiathèque accueille régulièrement des spectacles bilingues, français-alsacien, pour les enfants des écoles maternelles et primaires.

Le poète animateur sundgauvien, Monsieur Henri Fritsch, a été convié à participer à plusieurs animations, notamment lors de l'inauguration de l'œuvre d'art « Papillon » dans le cadre de Stuwä.

Puis lors de la dernière réception du Nouvel An, Monsieur Henri Fritsch et les enfants de la classe de Madame Linda Boeglin ont déclamé des textes de Monsieur Nathan Katz en alsacien.

Ces démarches et actions sont d'autant plus légitimes que Monsieur Nathan Katz, le poète et dramaturge sundgauvien est natif de notre commune et y a passé une partie de sa jeunesse.

La cérémonie s'est poursuivie par une grande soirée cabaret sur la scène de l'hôtel de ville de Sarreguemines.

Crédit Photo : OLCA

Le Maire a choisi le poème « Im Friehjohr », extrait du recueil « O loos da rüef dur d' Garte » pour clore son discours



Im Friehjohr
 Wie scheen ass alles
 Im Friehjohr lit !
 Un i ha di so gärn !
 Dü liebi Zit !
 Wenn i di seh geh
 Wie bin i so froh.
 Un d'Vegel, si pfiße's jo :
 «D' Zit isch do !»
 Ja, si isch do währli
 d'scheeni Zit.-
 Doch ohne di, Ching,
 Wär mer's Friehjohr nit !

Nathan Katz

.....
LE CARNAVAL DES ENFANTS

Le 10 février dernier, l'association « Les Nivéoles C mon école », a organisé pour la seconde année consécutive le défilé de carnaval dans les rues de Waldighoffen.

Le cortège de carnavaliers masqués et costumés a pris le chemin de l'EHPAD pour divertir les résidents avec des chants entonnés par les enfants et Coralie Richard, leur institutrice dans notre groupe scolaire.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à distribuer des Schankalas à l'ensemble des résidents, qui ont été flattés de si bonnes attentions.



De retour à l'école, enfants et parents ont dégusté de succulentes tartes flambées dans une ambiance assurément carnavalesque !

SALON VIGNES & TERROIRS ET MIEUX-ÊTRE



Comme le veut la tradition, le Salon «Vignes & Terroirs et Mieux-Etre» a été organisé cette année encore par les Amis du Forum de Waldighoffen, sous la présidence de Thérèse Schmitt.

Belle réussite pour ce 8^e Salon VTME !

Malgré une affluence plutôt mitigée samedi, le salon s'est rattrapé dimanche en enregistrant une très grosse fréquentation.

Les objectifs financiers à l'intention d'une noble cause ont donc été largement atteints.

L'association «Les Amis du Forum» va pouvoir mener à bien son projet de financement de valises adi-R et

ados-2, un équipement spécialisé destiné au diagnostic précoce de l'autisme dès l'âge de 12 mois, un projet mené sous la houlette du Dr Serge Moser de Hirsingue, qui a, du reste, animé une conférence sur l'autisme pour la circonstance.

Ce salon destiné au mieux-être a laissé une place de choix au plaisir gustatif par le biais du menu alternatif, bœuf gros sel, jambon chaud et assiettes froides.

Les organisateurs remercient tous les bénévoles et exposants qui, d'un effort commun, ont contribué à la réussite du Salon VTME 2017.

VTT, LES 10 BOUGIES DE LA «JURALSACE»

Venus de près ou de loin, plus de 700 mordus de la petite reine ont enfourché leur VTT en ce dimanche 14 mai pour partir à l'assaut des différents parcours proposés par la Jursace pour sa 10^{ème} édition, sous une météo quelque peu capricieuse.

Cette année encore, pas moins de 5 parcours fléchés de 10 à 58 km étaient proposés, avec plus ou moins de difficultés techniques ou de dénivelés, permettant à tous de (re) découvrir les paysages variés et bucoliques de notre Sundgau.

Les ravitaillements à base de produits régionaux, qui ont jalonné les parcours, et les grillades à l'arrivée ont permis aux valeureux sportifs de se désaltérer et de se restaurer pendant et après l'effort.

Pour entamer cette nouvelle décennie, un nouveau visage, en la personne d'Elise Oriez, prend la relève de Fabienne Cuesta à la présidence.

L'ensemble des profits de ce rendez-vous solidaire sera une nouvelle fois reversé à l'APAEI de Dannemarie dont plusieurs bénévoles œuvrent au niveau de l'association.

A noter un champion de Waldighoffen en la personne de Mickael Gissinger, qui a gravi la première place du podium de la course Junior.



Bravo Mickael !

LA JOURNÉE CITOYENNE



Le 20 mai dernier, Waldighoffen a vu pulluler nombre de gilets de sécurité fluo dans tout le village. En cause la 2^{ème} édition de la journée citoyenne !

Ce grand nettoyage de printemps a fédéré grands et petits autour de divers chantiers répartis aux 4 coins du village.

Cette année encore, exactement 101 bénévoles ont répondu à l'appel de la municipalité de Waldighoffen pour apporter leur touche personnelle à cette grande action collective.

Une journée pour améliorer le cadre de vie de la commune, tel était l'objectif de la municipalité, une opération qui avait déjà mobilisé une déferlante de bonnes volontés en 2016 !

Armées de gants, gilets de sécurité et autres accessoires, les différentes équipes ont mis le cœur à l'ouvrage toute la matinée, dans la bonne humeur et sous une météo finalement plus clémente que prévu.

Chasse aux mauvaises herbes, coups de peinture, plantations et aménagements divers, telles étaient les tâches attribuées aux bénévoles, qui se sont acquittés de leur mission avec un peu d'huile de coude et beaucoup de bonne humeur !

Plusieurs ateliers avaient au préalable été retenus :

- Couloir de l'école primaire : affichage liège
- Cour de l'école maternelle et primaire : gravillonnage
- Salle du Forum : nettoyage
- Cimetière : désherbage et gravillonnage
- Canal : défrichage de l'avant de la zone
- Stuwa : taille et mise en place de copeaux
- Défrichage de l'ancien réservoir
- Aménagement de la zone de pique-nique
- Fleurissement dans la zone des chalets
- Fleurissement d'un calvaire rue du 19 Novembre
- Peinture de plaques de rue sur les 3 artères principales
- Peinture de barrières
- Préparation des gabarits accueillant des afficheurs
- Rénovation et confection de bancs en bois
- Préparation du repas et du dessert

Après l'effort, le réconfort :

l'ensemble des bénévoles s'est retrouvé dans la salle polyvalente pour partager un repas mitonné sur place grâce à l'aimable contribution de M. et Mme Jean-Claude Ispa, avec en prime de délicieuses tartelettes confectionnées dans la matinée à l'atelier pâtisserie.

M. le Maire et ses conseillers remercient vivement l'ensemble des volontaires qui, dans un bel élan citoyen, ont donné de leur temps et leur énergie, pour une opération «rondement menée» !

Bravo à tous !

La journée citoyenne en photo



Les Grands Anniversaires du 2^{ème} Semestre 2017

JUILLET

- 16/07/29 Monsieur **WEIGEL** André, 88 ans
- 18/07/34 Monsieur **BOEGLER** Robert, 83 ans
- 20/07/27 Madame **BURGER** épouse **GROELL** Suzanne, 90 ans
- 26/07/38 Monsieur **MUNCH** Joseph, 79 ans
- 29/07/36 Madame **MONTFORT** épouse **ZIMMERMANN** Marthe, 81 ans
- 29/07/34 Monsieur **ZELLER** Etienne, 83 ans

AOÛT

- 01/08/39 Madame **KUBLER** épouse **SCHMITT** Geneviève 78 ans
- 04/08/39 Madame **HOFF** épouse **HENGY** Jeanne 78 ans
- 07/08/32 Madame **SPRINGINSFELD** épouse **GROSHEITSCH** Marie-Louise 85 ans
- 08/08/42 Madame **PROUT DIT HAMMEL** Françoise 75 ans
- 09/08/36 Madame **ANTHONY** épouse **SCHILL** Yvonne 81 ans
- 16/08/36 Madame **HOFF** épouse **GUGEL** Marguerite 81 ans
- 17/08/36 Monsieur **KOCH** Walter 81 ans
- 20/08/36 Monsieur **LITZLER** Georges 81 ans
- 22/08/41 Madame **BOGENSCHUTZ** épouse **RIAT** Monique 76 ans
- 28/08/28 Madame **BURGER** épouse **BAEUMLIN** Marguerite 89 ans
- 28/08/36 Monsieur **SCHMITT** Elmar 81 ans

SEPTEMBRE

- 04/09/35 Madame **FRELECHOUX** Marguerite 82 ans
- 07/09/36 Monsieur **BURGET** Albert 81 ans
- 08/09/34 Monsieur **ERB** Marius 83 ans
- 11/09/30 Monsieur **HENLIN** Paul 87 ans
- 14/09/24 Madame **KEPPI** épouse **FLEURY** Eugénie 93 ans
- 18/09/30 Monsieur **MUNCK** Gérard 87 ans
- 18/09/40 Madame **SCHADWINKEL** épouse **EGGENSPIELER** Ursule 77 ans
- 18/09/42 Madame **BASTIEN** épouse **DELUNSCH** Marie-Rose 75 ans
- 21/09/41 Monsieur **WALCH** Paul 76 ans
- 22/09/27 Madame **HABY** épouse **SCHUR** Mireille 90 ans
- 23/09/34 Monsieur **BAEUMLIN** Antoine 83 ans
- 26/09/40 Madame **VETTER** épouse **MUNCH** Liliane 77 ans
- 26/09/39 Monsieur **CATHALA** Pierre 78 ans
- 26/09/41 Monsieur **PERREY** Pierre 76 ans
- 28/09/38 Monsieur **WALCH** Jean-Paul 79 ans



OCTOBRE

- 01/10/41 Monsieur **SCHMITT** François 76 ans
- 02/10/26 Madame **METZGER** épouse **ZELLER** Marie-Thérèse 91 ans
- 07/10/19 Madame **FREY** épouse **MULLER** Jeanne 98 ans
- 10/10/30 Madame **BURGET** épouse **SIMON** Cécile 87 ans
- 11/10/33 Madame **MISLIN** épouse **ERB** Marie 84 ans
- 13/10/37 Madame **WALKOWIAK** épouse **GUSSY** Marie-Louise 80 ans
- 20/10/34 Madame **PERES-MARTIN** épouse **AGOSTINHO** Maria 83 ans
- 24/10/28 Madame **KUBLER** épouse **GISSINGER** Agathe 89 ans
- 26/10/34 Madame **BECKER** épouse **BRUCK** Carmen 83 ans
- 27/10/27 Madame **BOHRER** épouse **GSCHWIND** Germaine 90 ans
- 29/10/33 Madame **BACCUS** épouse **LAQUESTE** Monique 84 ans

NOVEMBRE

- 02/11/30 Madame **RAPPENECKER** épouse **KUBLER** Marie-Thérèse 87 ans
- 03/11/41 Monsieur **WISS** Jean 76 ans
- 07/11/20 Monsieur **SPRINGINSFELD** Victor 97 ans
- 07/11/24 Monsieur **HENLIN** Henri 93 ans
- 08/11/29 Madame **BURGER** épouse **HENLIN** Georgette 88 ans
- 09/11/40 Monsieur **SCHLICKLIN** Erwin 77 ans
- 09/11/27 Monsieur **GRAUSSE** René 90 ans
- 13/11/28 Monsieur **GLANTZMANN** Henri 89 ans
- 19/11/26 Madame **BAUMLIN** Marie-Louise 91 ans
- 19/11/41 Madame **KRNDIJA** épouse **ZDRAVKOVIC** Desanka 76 ans
- 20/11/42 Monsieur **DUGARDIN** Michel 75 ans
- 26/11/40 Monsieur **JACQUEMOND** Martin 77 ans
- 28/11/31 Madame **ENDERLIN** épouse **SPECKLIN** Colette 86 ans

DÉCEMBRE

- 10/12/25 Monsieur **BRUNNER** Charles 92 ans
- 12/12/39 Monsieur **BISTOLFI** Gérard 78 ans
- 14/12/40 Madame **STOLZ** épouse **HEINIS** Odile 77 ans
- 15/12/42 Madame **DELUNSCH** épouse **BOEGLER** Marie-Thérèse 75 ans
- 16/12/34 Madame **NUSSBAUMER** épouse **ANDELFINGER** Solange 83 ans
- 16/12/42 Monsieur **SCHMITT** Jean 75 ans
- 19/12/41 Madame **PETER** épouse **STEHLIN** Monique 76 ans
- 21/12/34 Monsieur **PAFF** André 83 ans
- 25/12/32 Madame **BLONDE** Jeanne 85 ans
- 26/12/41 Monsieur **ANDELFINGER** André 76 ans



L'État Civil - 1^{er} semestre 2017



DÉCÈS

- Le 28 décembre 2016 **Monsieur HOENNER Auguste**, à l'âge de 94 ans
- Le 08 janvier 2017 **Monsieur JEANROY André**, à l'âge de 82 ans
- Le 26 janvier 2017 **Madame NARTZ veuve MUNCK Marie dite Eugénie**, à l'âge de 97 ans
- Le 28 janvier 2017 **Monsieur ROYER Frédéric**, à l'âge de 47 ans
- Le 29 janvier 2017 **Madame BOHRER veuve WEIGEL Antoinette**, à l'âge de 92 ans
- Le 08 février 2017 **Monsieur HEINIS Marcel**, à l'âge de 65 ans
- Le 10 février 2017 **Madame BARBU veuve ALBIGER Joséphine**, à l'âge de 97 ans
- Le 22 février 2017 **Monsieur HELL Charles**, à l'âge de 86 ans
- Le 07 mars 2017 **Monsieur KUENY Aloyse**, à l'âge de 96 ans
- Le 11 avril 2017 **Madame EHLINGER veuve CHAIFFRE Marie-Josée**, à l'âge de 69 ans
- Le 08 mai 2017 **Madame HOLLER Angèle**, à l'âge de 86 ans
- Le 28 mai 2017 **Madame SCHILL veuve BAEUMLIN Ginette**, à l'âge de 78 ans
- Le 14 juin 2017 **Madame GOETT veuve BRAND Marie dite Marlène**, à l'âge de 85 ans
- Le 17 juin 2017 **Madame GUR veuve DOPLER Léa dite Juliette**, à l'âge de 81 ans



MARIAGES

- Le 06 mai 2017 **Monsieur LEGRAND-DESMERY Jean-François**
et **Madame BOIGEY Sophie**
- Le 13 mai 2017 **Monsieur KHALED Fayçal** et **Madame BENALLEL Leila**
- Le 23 juin 2017 **Monsieur RIEDLE Gregory** et **Madame BROUARD Charline**



NAISSANCES

- Le 27 décembre 2016 **Ana JEVTIC**, d'Igor JEVTIC et Elodie KLENE
- Le 31 décembre 2016 **Eleanor SCHERMESSER**, d'Anthony SCHERMESSER
et Peggy HATSCH
- Le 27 février 2017 **Lia FERRARA**, de Mickaël FERRARA et Jessica IFFENECKER
- Le 15 mars 2017 **Allan RICH**, de Joël RICH et Mallory IPPOLITO
- Le 1er avril 2017 **Valentin STOECKLIN**, de Timothée STOECKLIN
- Le 22 mai 2017 **Bryan LIEBY**, de Loïc LIEBY et Noémie BRAND

Zoom sur nos Jubilaires

La municipalité a eu l'honneur de rendre visite à plusieurs habitants de Waldighoffen qui ont fêté leur anniversaire



*Madame Maria Gissinger
90 ans*



*Madame Paulette Weigel
90 ans*



*Madame Agnès Gerber
80 ans*



*Monsieur Jean Nussbaumer
80 ans*



Expo-photos



DU CERCLE D'HISTOIRE...

Les 23 & 24 SEPTEMBRE 2017

Le Cercle d'Histoire vous propose sa traditionnelle expo-photos 'Bin ich das'

Seront mis à l'honneur cette année :

Les anciens commerces et les artisans, à travers des photos et cartes postales.

Nombreux ont été les commerces dans le village et les artisans ayant exercé à Waldighoffen. Nous vous présenterons une centaine de photos.

De nouvelles photos de classe et de conscrits compléteront l'expo photo.

La nouveauté cette année est la présentation des photos rassemblées par thème dans une vingtaine de classeurs, représentant plus d'un millier de photos.

Nous comptons toujours sur vous pour reconnaître les personnes sur les photos incomplètes.

Si des objets de la vie courante : vaisselle, linge, vêtement, outil, livre, jouet, petit meuble, photo, carte postale, ... vous encombrant et vous ne savez qu'en faire, vos enfants n'y sont pas attachés et vous ne voulez pas qu'ils soient jetés, pensez à nous ! Nous saurons les mettre en valeur dans notre petit « musée ». Nous sommes présents tous les mardis matin au local du Cercle d'Histoire, rue des Écoles, ancienne maison des instituteurs.

Lors de l'exposition, afin d'enrichir notre photothèque nous serions heureux si vous nous prêtiez vos photos liées à la vie du village, conscrits, communions, maisons, etc ... afin de les scanner sur place. Vos photos vous seront rendues immédiatement.

Nous vous attendons nombreux pour partager le travail accompli ces derniers mois et, d'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.



Marchand de cycles, machines à coudre, gramophones, cuisinières et fourneaux.
Avant 1914. Blaise Misslin (actuellement 33 rue du Maréchal Joffre)
Photo collection René Minéry

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

proposée par la gendarmerie

Pendant vos vacances, signalez votre absence à la gendarmerie proche de chez vous. Les gendarmes organisent des rondes de contrôle.

Les gendarmes des brigades d'ALTKIRCH et DURMENACH mettent en place

L'opération Tranquillité vacances

C'est simple : vous signalez votre absence lors de vos vacances et pendant cette période les gendarmes passent régulièrement à votre domicile pour vérifier que tout se passe bien chez vous. Un moyen efficace de dissuader les voleurs ...

C'est un service gratuit que les forces de l'ordre offrent à toute la population.

Pour en bénéficier, il suffit de compléter le formulaire que vous trouverez sur le site de la commune ou ci-après et de le faire parvenir à la gendarmerie près de chez vous.

De plus

N'affichez pas vos dates d'absences à l'extérieur de la maison pour en informer vos visiteurs. Evitez d'annoncer votre départ en vacances sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

- Faites régulièrement relever votre courrier par une personne de confiance ou faites-le suivre sur votre lieu de vacances.
- Demandez à un voisin, un ami ou une personne de votre famille de venir ouvrir et refermer les volets.
- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battant.
- Créez de la vie dans votre maison (lumière, radio, etc...) à l'aide de programmeurs.





**OPERATION
TRANQUILLITE – VACANCES**



DEMANDE INDIVIDUELLE

Brigade de : -----
Commune concernée : -----

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : ----- Prénom : -----

ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : ----- Ville : -----

PERIODE D'ABSENCE

Du : ----- Au : -----

TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

Maison

Appartement

Etage : ----- N° de Porte : ----- DIGICODE : -----

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? -----

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : ----- Prénom : -----

CP : ----- Ville : -----

☎ -----

Possède t-elle les clés ? : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? -----

☎ ----- Courriel : ----- @-----

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

Date : -----

Signature du demandeur :

PETIT TOUR SUR LE MARCHÉ

Retrouvez tous les vendredis matin de 8h à 12h notre marché hebdomadaire sur la place Jeanne d'Arc.

Depuis quelques années, ce lieu de rencontre, d'échange et de consommation responsable, fait désormais partie des habitudes des citoyennes et citoyens des environs de Waldighoffen.



La Paëlla de Christian et Mandy
E viva la paëlla



Les fruits et légumes du Pfaffenbach



Les volailles, lapins et chevreaux
de Tony Volaille



Le pain paysan de la ferme Muller



L'ami Ben

Les produits de la ferme
de Dietsch Bernard



Le terroir de Marc - fromages



Responsables de la publication: les membres du groupe de communication:
Anne Wunenburger, Jacqueline Friedl, Patrick Munch et Michel Nussbaumer
Conception graphique - mise en page - impression: **ADVisuel**